



C-DEC 224/2
20/9/21

CONSEIL — 224^e SESSION

DEUXIÈME SÉANCE

(SÉANCE VIRTUELLE, VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021, 14 H 30)

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

SÉANCE PUBLIQUE

Élections du Conseil

1. Conformément au résumé C-DEC 224/1, le Conseil reprend son examen de la note C-WP/15227, concernant l'élection du deuxième Vice-Président ou de la deuxième Vice-Présidente du Conseil, ainsi que l'élection des membres et du Président ou de la Présidente du Comité des ressources humaines (HRC).
2. Aux fins de l'élection du deuxième Vice-Président ou de la deuxième Vice-Présidente, le Conseil convient de suspendre l'application du paragraphe 3 de l'Appendice B et du paragraphe 2 de l'Appendice E du *Règlement intérieur du Conseil* (Doc 7559), selon lequel l'élection a lieu au scrutin secret sauf décision contraire unanime des membres représentés à la séance.
3. Sur proposition du Représentant des États-Unis (suppléant), le Conseil élit le Représentant de la Guinée équatoriale (M. Estanislao Esono Anguesomo) aux fonctions de deuxième Vice-Président pour la période 2021-2022, avec effet à compter de la 224^e session du Conseil, conformément à l'Appendice B de son *Règlement intérieur*.
4. Conformément à l'Appendice E du *Règlement intérieur du Conseil* (Doc 7559) et aux dispositions spéciales du *Règlement intérieur des comités permanents du Conseil* (Doc 8146), le Conseil confirme ensuite les membres du HRC suivants, désignés par le Président du Conseil, qui siégeront au Comité en plus des deux Vice-Présidents et de la Vice-présidente pour la période 2021-2022, avec effet à compter de la 224^e session, et en application du mandat révisé du HRC, qui a été approuvé par le Conseil à sa 223^e session (voir le résumé C-DEC 223/3) :

Brésil (M. Norberto Moretti)
Canada (M. Claude Hurley)
États-Unis (M. Aaron Forsberg)
Fédération de Russie (M. Sergey Gudkov)
France (M. Laurent Pic)

5. Sur proposition du Représentant de la Finlande, le Conseil élit le Représentant du Brésil (M. Norbert Moretti) à la présidence du Comité des ressources humaines (HRC) pour la période 2021-2022, avec effet à compter de la 224^e session.

6. Le Conseil félicite le deuxième Vice-Président et le Président du HRC tout juste élus et rend également hommage à l'ensemble des Vice-Présidents et Présidents sortants des Comités.

Questions diverses

Reprise des séances en personne

7. Le Secrétaire général informe le Conseil des préparatifs en cours en vue du retour des séances en personne du Conseil et de la Commission de navigation aérienne (ANC), lesquelles devraient reprendre à compter du 25 octobre 2021. Il est entendu qu'afin d'accueillir le nombre de participants tout en se conformant aux directives de santé publique, les séances en personne se dérouleront désormais dans la Salle de l'Assemblée, située au quatrième étage du Centre de conférences, au siège de l'OACI. Il est par ailleurs noté que pour l'heure, ces séances se tiendront exclusivement en présentiel, tandis que le Secrétariat continue de réfléchir à la possibilité de mettre en place des formules hybrides, permettant à certains participants d'assister physiquement aux séances et à d'autres de se connecter sur une plateforme en ligne. Il est aussi entendu que le Président du Conseil communiquera en temps voulu de plus amples informations sur la reprise des réunions en personne.

— FIN —